

## PROGRAMME DE FORMATION

1 <sup>ère</sup> Journée		
	8h30 - 9h00	Accueil de participants, prise de contact et présentation de la formation
Matinée	9h00 - 10h30	<b>- DROIT DE L'URBANISME -AXE 1</b> Définition, objet, Principes, Les instruments d'urbanisme et dispositifs spéciaux
	10h45 - 12h30	<b>- DROIT DE LA CONSTRUCTION ET DE L'IMMOBILIER -AXE 1</b> Définition, objet, Principes. Les personnes du Droit de la construction, qualité, condition d'exercice, droits et obligation, régimes de responsabilité.
Après midi	14h00 - 15h30	<b>D.U - Textes du droit de l'urbanisme</b> - Inventaire, Descriptif, Analyse et Commentaire.
	15h30 - 17h00	<b>D.C.I. - Textes du droit de la construction et de l'immobilier</b> - Inventaire, Descriptif, Analyse et Commentaire.
2 <sup>ème</sup> Journée		
Matinée	8h30 - 10h30	<b>- DROIT DE L'URBANISME -AXE 2</b> - Actes d'urbanisme - Autres dispositifs
	10h45 - 12h30	<b>- DROIT DE LA CONSTRUCTION ET DE L'IMMOBILIER -AXE 2</b> Les Rapports entre les personnes de Droit de la construction Les contrats et les obligations contractuelles.
Après midi	14h00 - 15h30	<b>D.U - Contentieux de l'urbanisme</b> - Textes et Cas pratiques
	15h30 - 17h00	<b>D.C.I. - Contentieux de la construction et de l'immobilier</b> -Textes et Cas pratiques <i>Remarque importante : Réservé aux magistrats civils et administratifs</i> <i>Facultatif pour les magistrats pénalistes</i>
3 <sup>ème</sup> Journée		
Matinée	8h30 - 10h30	<b>D.U - CONTENTIEUX PÉNAL DE L'URBANISME</b> - Procédures, infractions et sanctions.
	10h45 - 12h30	<b>D.C.I. - CONTENTIEUX PÉNAL DE LA CONSTRUCTION ET DE L'IMMOBILIER</b> - Procédures, infractions et sanctions.
Après -midi	14h00 - 17h00	<b>CONTENTIEUX PÉNAL ET APPLICATION</b> - Textes et Cas pratiques <i>Remarque importante : Réservé aux magistrats pénalistes</i> <i>Facultatif pour les magistrats civils et administratifs</i>
4 <sup>ème</sup> Journée		
Matinée	9h00 - 12h30	<b>LES GUIDES DES CONTENTIEUX :</b> - Présentation - Utilisation
Après midi	14h00-16h30	- Atelier Débat sur la formation - Évaluation de la formation